

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

DECRET N° 79-343 du 21 décembre 1979

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

portant nominations et promotions  
à titre exceptionnel et étranger  
dans l'Ordre du Mérite du Bénin -

Le Président de la République  
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU l'Ordonnance n°77-32 du 9 Septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le Décret n°76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement et le Décret n°78-173 du 6 Juillet 1978 qui l'a modifié ;
- VU le Décret n°76-46 du 19 Février 1976, déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement, modifié par le Décret n°78-174 du 6 Juillet 1978 ;
- VU la Loi n°61-43 du 24 Octobre 1961, portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret n°72-72 du 4 Avril 1972, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;
- VU le Décret n°72-73 du 4 Avril 1972, portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;
- Sur proposition du Camarade Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National,

D E C R E T E :

Article 1er. - Sont nommées et promues, à titre exceptionnel et étranger, au Grade d'Officier dans l'Ordre du Mérite du Bénin, pour les éminents services rendus à la République Populaire du Bénin, les Personnalités Cubaines dont les noms suivent, pour prendre rang du 7 Novembre 1979 :

- Mmes - Eulogio Calzado Martin  
Infirmière, Chef du Service de l'Anesthésie
- Julia Larrinaga Herrera  
Chef des Infirmières de l'Institut
- Rosa Chin Perovani  
Infirmière, Chef du Département d'Hémodialyse
- Delfina Pédrosó Camino  
Administrateur, Responsable des Techniciens de Laboratoire.

.... / ....

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 21 décembre 1979

Par le Président de la République  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'O.N.B.,

M. S. COULIBALY

Ampliations : PR 8 CC/PRPB 4 CNR 4 Ministères 15 Gde Chanc. 40  
CS 4 SGG 4 IGE 4 Procureur Gl. 4 ENG/FAP 6 CAB/MIL 4 DPE 2  
INSAE 2 DCCT 1 SPD 1 ONEPI 2 JORPB 2 Intéressées 4. -